|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 1/3 | août 2018 |
| Détention prolongée pour une défenseure des droits humains |
| Égypte |
| Hanan Badr el Din |

|  |
| --- |
| Hanan Badr el Din est une défenseure des droits humains et la cofondatrice de l’Association des familles de victimes de disparition forcée. Elle a commencé son travail de défense des droits humains après la disparition forcée de son mari, Khalid Ezz el Din, lors d’une manifestation le 27 juillet 2013. Hanan Badr el Din a été arrêtée le 6 mai 2017 à la prison de Qanatar (nord du Caire), alors qu’elle rendait visite à des personnes qui avaient été victimes de disparitions forcées, dans le but de découvrir ce qu’il était advenu de son mari. Elle est depuis en détention dans l’attente d’une enquête pour des accusations d’appartenance à un groupe interdit.Amnesty International considère que ces accusations sont forgées de toutes pièces et que Hanan Badr el Din est une prisonnière d’opinion, détenue en raison de son militantisme pacifique et de l’exercice de son droit à la liberté d’expression. L’ordre de détention de Hanan Badr el Din est réexaminé tous les 45 jours et les autorités ont jusque-là toujours décidé de le renouveler.Hanan Badr el Din souffre d’une maladie génétique et son état de santé s’est détérioré pendant sa détention. Sa famille lui faisait régulièrement parvenir son traitement, mais la semaine avant le 2 février, les autorités pénitentiaires ont indiqué à ses proches qu’elles n’accepteraient que des ordonnances ou des diagnostics d’hôpitaux publics. Après avoir évalué la situation avec la famille de Hanan, Amnesty a publié une action urgente le 2 février appelant les autorités pénitentiaires à veiller à ce qu’elle bénéficie immédiatement des soins médicaux dont elle a besoin. La famille de Hanan a été autorisée à lui fournir le traitement nécessaire pour stabiliser son état de santé le 22 février. Le cas de Hanan figurait dans la campagne Écrire pour les droits 2017. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications |
| Compte tenu de l’état psychologique de Hanan, nous demandons aux sections de donner la priorité aux actions de solidarité. Merci de ne pas envoyer de message à teneur religieuse. Amnesty International peut être évoquée et une adresse de retour peut être renseignée : «Nous vous soutenons Hanan Badr el Din. De la part de [votre nom et pays d’origine] » “كلنا معاكي يا حنان"Adresse pour les actions de solidarité : Halim Henesh // Cairo Center for Law // 4a Al Saraya Al Kobra street, flat 2, // Garden city, Cairo // ÉgypteVeuillez écrire une lettre courtoise en arabe, anglais ou français. |
| Engagez les autorités égyptiennes à :* libérer Hanan Badr el Din immédiatement et sans condition et à abandonner toutes les charges retenues contre elle ;
* veiller à ce qu’elle bénéficie des traitements médicaux dont elle a besoin ;
* révéler immédiatement à Hanan Badr el Din ce qu’il est advenu de son mari Khaled Ezz el Din, victime d’une disparition forcée.
 |
| 🡪 Vous trouverez un modèle de lettre en français à la page 4. |

**Taxe postale courrier A: Fr.** 2.00.-

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
|  |  |
| Nabil SadekOffice of the Public Prosecutor, Dar alQada al-Ali,Downtown Cairo, ÉgypteFax : +202 2 577 4716Formule d’appel : Dear Public Prosecutor, / Monsieur le Procureur général, | Mahmoud TawfikMinistry of the Interior25 El Sheikh Rihan StreetBab al-Louk, Cairo, ÉgypteFax : +202 2 794 552E-mail : center@iscmi.gov.eg ou E.HumanRightsSector@moi.gov.eg Twitter : @moiegyFormule d’appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre, | Ambassade de la République Arabe d'EgypteElfenauweg 613006 BerneFax: 031 352 06 25E-mail: embassy.bern@mfa.gov.eg! |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli -2/3 | août 2018 |
| Une enquête sur les allégations de torture d'un journaliste doit être menée |
| Burundi |
| Esdras Ndikumana |

|  |
| --- |
| Esdras Ndikumana est un journaliste burundais de renom. Il a été arrêté par des agents du Service national de renseignement (SNR) le 2 août 2015, alors qu’il prenait des photos sur les lieux de l’attaque qui a causé la mort du général Adolphe Nshimirimana. Il dit avoir été torturé pendant environ deux heures durant sa détention au siège du SNR, à Bujumbura.« J’étais en train de prendre des photos et d’interroger des personnes sur le lieu de l’attaque, quand j’ai été tout à coup arrêté par des membres du SNR, qui m’ont roué de coups. Ils m’ont conduit à la Documentation [siège du SNR au centre-ville de Bujumbura], où se trouvaient six ou sept personnes qui avaient aussi été arrêtées. J’ai de nouveau été longuement frappé. Ils se sont servis de leurs matraques et de barres d’armature [utilisées dans la construction] et m’ont donné des coups de pied. Ils m’ont frappé partout. J’ai un doigt cassé et mes plantes de pied sont très douloureuses. Quelqu’un m’a dit que j’avais eu de la chance, qu’ils auraient pu me tuer. »Craignant pour sa vie et la sécurité de sa famille, Esdras Ndikumana a depuis fui le Burundi. Le 13 août 2015, le président Pierre Nkurunziza s’est engagé à ouvrir une enquête sur les allégations d’Esdras Ndikumana, qui affirme avoir été torturé pendant sa détention, et à poursuivre et sanctionner les auteurs de ces actes, conformément à la loi. Ces enquêtes n’ont cependant toujours pas abouti. |

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en angalis ou français. |
| Appelez le procureur général à :veiller à ce qu’une enquête indépendante et approfondie soit ouverte dans les meilleurs délais sur les allégations de torture d’Esdras Ndikumana et à ce que tous les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procès équitables devant des tribunaux civils de droit commun.Engagez la ministre de la Justice à :* veiller à ce que l’enquête ouverte sur les actes de torture dont a été victime Esdras Ndikumana soit menée de manière approfondie et indépendante ;
* faire le nécessaire pour qu’Esdras Ndikumana obtienne des réparations pleines et entières pour les préjudices qu’il a subis.
 |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,Dear Minister, / Madame la Ministre, … |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un modèle de lettre en français à la page 5..  |
|  |

**Taxe postale courrier A: Fr.** 2.00.-

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
|  |  |
| Procureur généralSylvestre NyandwiParquet General de la RépubliqueBP 105Bujumbura, BurundiTél. : +257 22222395 | Ministre de la JusticeMme Aimée Laurentine KanyanaMinistry of JusticeAvenue des EucalyptusBujumbura, BurundiTél. : +257 22 259 735 | Ambassade de la République du BurundiRue de Lausanne 441201 GenèveFax: 022 732 77 34E-mail: mission.burundi217@gmail.com |

|  |  |
| --- | --- |
| Lettres contre l’oubli - 3/3 | août 2018 |
| Une femme transgenre doit être libérée immédiatement pour raisons humanitaires |
| États-Unis |
| Alejandra |

|  |
| --- |
| Alejandra (n° de dossier d’immigration américain : A# 216-269-450) est une femme transgenre de 43 ans originaire du Salvador. Esthéticienne et militante des droits humains dans son pays, elle a fini par le fuir après avoir subi une attaque et une agression sexuelle aux mains de membres d’une organisation criminelle transnationale et de l’armée salvadorienne en raison de son identité transgenre. Déjà attaquée, et notamment rouée de coups, à plusieurs reprises entre 2013 et 2016 par des membres d’organisations criminelles, elle en a gardé des cicatrices sur le cuir chevelu, le visage et une jambe. En avril 2018, Alejandra a été entendue par un tribunal chargé des affaires d’immigration, pour présenter les motivations de sa demande d’asile et de sa demande de libération conditionnelle, qui avait été rejetée par le Service de contrôle de l’immigration et des douanes (ICE) sans qu’une justification détaillée soit fournie à son avocat. Pourtant, elle ne présente aucun risque de fuite dans l’attente de la décision d’un juge de l’immigration sur sa demande d’asile, étant donné qu’elle logerait chez sa nièce transgenre qui a déjà obtenu l’asile et s’est installée aux États-Unis. |

Le 15 juin 2018, un juge de l’immigration a rejeté la demande d’asile d’Alejandra et a ordonné son expulsion des États-Unis. L’avocat d’Alejandra a fait appel de cette décision et il est essentiel d’agir en sa faveur pendant cette période. Alejandra doit être protégée contre toute expulsion pendant la procédure d’appel. Le 15 juin également, le Service de contrôle de l’immigration et des douanes (ICE) a rejeté la nouvelle demande de libération conditionnelle pour raisons humanitaires d’Alejandra, en dépit de la détérioration de son état de santé et du fait qu’elle ait besoin de soins adaptés de toute urgence.

Amnesty International peut faire en sorte que des activités liées à la marche des fiertés dans le monde entier évoquent le cas d’Alejandra, afin d’attirer l’attention sur celui-ci et ainsi faire pression de manière durable pour convaincre les autorités responsables de l’immigration aux États-Unis d’accorder à Alejandra une libération conditionnelle pour raisons humanitaires.

|  |
| --- |
| Proposition et revendications en français |
| Veuillez écrire une lettre courtoise en anglais ou français. |
| Revendications* appelez les autorités à libérer immédiatement Alejandra pour raisons humanitaires dans l’attente de la décision concernant sa demande d’asile, y compris pendant la procédure d’appel le cas échéant ;
* demandez-leur d’améliorer les soins médicaux fournis au centre de détention de Cibola, géré par une entreprise privée pour le compte de l’ICE, surtout pour les personnes ayant besoin d’une assistance médicale d’urgence ;
* engagez-les à veiller à ce que les demandeurs d’asile ne soient détenus qu’en dernier recours et lorsque cela est nécessaire et proportionné dans leur cas précis, en accordant une libération pour raisons humanitaires à tous les demandeurs d’asile lorsque cela est possible, en particulier s’il s’agit de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI) ou s’ils ont besoin d’une assistance médicale d’urgence.
 |
|  |
| 🡪 Utilisez la formule d’appel Dear Mr. Renteria, / Monsieur, … |
|  |
| 🡪 Vous trouverez un modèle de lettre en français à la page 6..  |
|  |

**Taxe postale courrier A: Fr.**  2.00

|  |  |
| --- | --- |
| Lettre courtoise À | Copie À |
|  |  |
| Directeur par intérim du bureau local de l’ICEMr. Joe Renteria ICE-EROEl Paso Field Office11541 Montana Ave Suite EEl Paso, TX, 79936, États-UnisE-mail : Jose.A.Renteria@ice.dhs.gov | Assistant par intérim du directeur du bureau localMr. Ed GoberEl Paso Field OfficeTél. : (505) 452-4702E-mail: Edward.M.Gober@ice.dhs.gov  | Ambassade des Etats-Unis d'AmériqueSulgeneckstrasse 19Case postale3001 BerneFax : 031 357 73 20E-mail: BernPA@state.gov // bern-protocol@state.gov |

Nabil Sadek

Office of the Public Prosecutor, Dar alQada al-Ali,

Downtown Cairo, Égypte

Au sujet de Hanan Badr el Din

Monsieur le Procureur général,

Hanan Badr el Din est une défenseure des droits humains et la cofondatrice de l’Association des familles de victimes de disparition forcée. Elle a commencé son travail de défense des droits humains après la disparition forcée de son mari, Khalid Ezz el Din, lors d’une manifestation le 27 juillet 2013. Hanan Badr el Din a été arrêtée le 6 mai 2017 à la prison de Qanatar, alors qu’elle rendait visite à des personnes qui avaient été victimes de disparitions forcées, dans le but de découvrir ce qu’il était advenu de son mari. Elle est depuis en détention dans l’attente d’une enquête pour des accusations d’appartenance à un groupe interdit.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous appelle, Monsieur le Procureur général,

* à libérer Hanan Badr el Din immédiatement et sans condition et à abandonner toutes les charges retenues contre elle,
* à veiller à ce qu’elle bénéficie des traitements médicaux dont elle a besoin et à révéler immédiatement à Hanan Badr el Din ce qu’il est advenu de son mari Khaled Ezz el Din, victime d’une disparition forcée.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie: Ambassade de la République Arabe d'Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne**

Procureur général

Sylvestre Nyandwi

Parquet General de la République

BP 105

Bujumbura, Burundi

Au sujet de Esdras Ndikumana

Monsieur le Procureur général,

Esdras Ndikumana est un journaliste burundais de renom. Il a été arrêté par des agents du Service national de renseignement (SNR) le 2 août 2015, alors qu’il prenait des photos sur les lieux de l’attaque qui a causé la mort du général Adolphe Nshimirimana. Il dit avoir été torturé pendant environ deux heures durant sa détention au siège du SNR, à Bujumbura.

Craignant pour sa vie et la sécurité de sa famille, Esdras Ndikumana a depuis fui le Burundi. Le 13 août 2015, le président Pierre Nkurunziza s’est engagé à ouvrir une enquête sur les allégations d’Esdras Ndikumana, qui affirme avoir été torturé pendant sa détention, et à poursuivre et sanctionner les auteurs de ces actes, conformément à la loi. Ces enquêtes n’ont cependant toujours pas abouti.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous appelle, Monsieur le Procureur général, à veiller à ce qu’une enquête indépendante et approfondie soit ouverte dans les meilleurs délais sur les allégations de torture d’Esdras Ndikumana et à ce que tous les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre de procès équitables devant des tribunaux civils de droit commun.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l’expression de ma haute considération.

**Copie: Ambassade de la République du Burundi, Rue de Lausanne 44, 1201 Genève**

Mr. Joe Renteria ICE-ERO

El Paso Field Office

11541 Montana Ave Suite E

El Paso, TX, 79936, États-Unis

Au sujet de Alejandra – A# 216-269-450

Monsieur,

Alejandra (n° de dossier d’immigration américain : A# 216-269-450) est une femme transgenre de 43 ans originaire du Salvador. Esthéticienne et militante des droits humains dans son pays, elle a fini par le fuir après avoir subi une attaque et une agression sexuelle aux mains de membres d’une organisation criminelle transnationale et de l’armée salvadorienne en raison de son identité transgenre. Déjà attaquée, et notamment rouée de coups, à plusieurs reprises entre 2013 et 2016 par des membres d’organisations criminelles, elle en a gardé des cicatrices sur le cuir chevelu, le visage et une jambe. En avril 2018, Alejandra a été entendue par un tribunal chargé des affaires d’immigration, pour présenter les motivations de sa demande d’asile et de sa demande de libération conditionnelle, qui avait été rejetée par le Service de contrôle de l’immigration et des douanes (ICE) sans qu’une justification détaillée soit fournie à son avocat. Pourtant, elle ne présente aucun risque de fuite dans l’attente de la décision d’un juge de l’immigration sur sa demande d’asile, étant donné qu’elle logerait chez sa nièce transgenre qui a déjà obtenu l’asile et s’est installée aux États-Unis.

Je suis très préoccupé·e par cette situation et je vous appelle, Monsieur, à

* libérer immédiatement Alejandra pour raisons humanitaires dans l’attente de la décision concernant sa demande d’asile, y compris pendant la procédure d’appel le cas échéant ;
* améliorer les soins médicaux fournis au centre de détention de Cibola, géré par une entreprise privée pour le compte de l’ICE, surtout pour les personnes ayant besoin d’une assistance médicale d’urgence ;
* veiller à ce que les demandeurs d’asile ne soient détenus qu’en dernier recours et lorsque cela est nécessaire et proportionné dans leur cas précis, en accordant une libération pour raisons humanitaires à tous les demandeurs d’asile lorsque cela est possible, en particulier s’il s’agit de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI) ou s’ils ont besoin d’une assistance médicale d’urgence.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l’expression de ma haute considération.

**Copie: Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Sulgeneckstrasse 19, Case postale, 3001 Berne**